

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/03/27/2019041040/justel>

Dossier numéro : 2019-03-27/06

Titre

27 MARS 2019. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant fixation du cadre de l'Entreprise publique des Technologies Numériques de l'Information et de la Communication de la Communauté française

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 29-04-2019 page : 41234

Entrée en vigueur : 09-05-2019

Table des matières

Art. 1-4

Texte

Article [1er](#). Le cadre administratif du personnel de l'Entreprise publique des Technologies Numériques de l'information et de la communication de la Communauté française (ETNIC) est fixé comme suit :

Niveau	Rang	Grade	Nombre
1	16+	Administrateur général	1
	16	Administrateur général adjoint	1
	16	Directeur général " IT "	1
	15	Directeur général adjoint (1)	1
	12	Directeur de la direction juridique et des marchés public	1
		Directeur de la direction des ressources humaines	1
		Directeur de la direction logistique	1
		Directeur de la direction comptabilité	1
		Directeur de la cellule d'appui de l'Administrateur général	1
	10	Attaché	35
2+	27	Premier gradué	2
	25	Gradué	13
2	22	Premier assistant	1
	20	Assistant	2
3	32	Premier adjoint	1
	30	Adjoint	3
Totaal			66

(1) emploi mis en extinction.